

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richeleu.qc.ca

Ordre du jour

Rencontre du 23 juillet 2015 à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, et Daniel Bouchard et Mesdames Lucie Sauvé (a quitté à 9h20), Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux.

Absence motivée : Marc Bouisset.

Absence : Myriam Rioux.

1. Mot de bienvenue du président

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Daniel Bouchard et de Lucie Sauvé.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1er juin 2015

Le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} juin 2015 est adopté sur une proposition de Ève-Marie Grenon et de Michel Pichet.

4. Retour sur journée de l'Eau

Les membres du CCE présents à l'évènement qualifient leur participation à l'évènement comme un succès, mais une attention est amenée sur le manque d'abris pour l'activité du CCE. Le jeu de la Roue de l'environnement sera à améliorer l'an prochain. La présentation du CCE est à améliorer; le CCE devrait avoir des bannières pour mieux s'identifier. L'activité sur le milieu aquatique avec des invertébrés et binoculaires présentée par Marilyne Robidoux a été appréciée.

5. Inventaire aviaire par Nature-Action et Plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels (PDCP) en 2016

Le projet d'inventaire de la faune aviaire réalisé avec Nature-Action est présenté aux membres du CCE. Ceux-ci auraient aimé qu'il y ait davantage d'oiseaux inclus dans

l'inventaire tels le cardinal, l'oriole, le pic-bois, etc. Aussi, puisqu'il s'agit d'un échantillonnage à un moment précis et non échelonné sur une longue période, il sera difficile de faire des comparatifs si d'autres inventaires sont faits dans le futur. Par ailleurs, il serait intéressant de pouvoir comparer avec la situation antérieure de la biodiversité aviaire sur le territoire. Il est déterminé qu'il faut commencer à mieux connaître la faune de Saint-Marc et que c'est un bon début. Il est suggéré de refaire un inventaire l'an prochain, mais avec la participation des citoyens intéressés. Un projet pilote d'identification d'oiseaux pourrait être organisé sous forme de forum, à l'aide de bénévoles suite à la réception des fiches d'identification d'oiseaux.

Pour le PDCP, il sera très intéressant d'avoir une rencontre d'information avec Nature-Action afin de préciser nos besoins pour 2016 et pouvoir en faire la demande au budget.

6. Logo et Slogan du CCE, nouveau membre du comité et bannières

6.1 Logo : Un logo a été suggéré par M. Réal Déry. Sous entente générale, les membres du CCE ont apprécié son idée et l'ont adaptée pour créer un logo légèrement modifié, en parti inspiré du logo du CCI/tourisme. Suite aux suggestions des membres du CCE, Marilyne Robidoux s'occupera de numériser le logo créé.

6.2 Slogan : Les membres du CCE suggèrent différents slogans qui pourraient être identifiables au CCE. Les suggestions sont : *Vert Saint-Marc* (Ève-Marie Grenon), *Pour la beauté du monde* (Michel Pichet), *Notre environnement, on le protège*, *L'environnement, l'affaire de tous* (Daniel Bouchard), *Vivre ici ensemble* (Lucie Sauvé).

Le CCE aimerait qu'il y ait une notion du temps, de développement durable, d'unicité dans le slogan. Il est suggéré de faire un sondage auprès des citoyens branchés présentant le mandat du CCE, qui est un comité consultatif municipal, avec différentes suggestions de slogan et d'offrir une zone où les gens pourraient nous suggérer d'autres slogans.

6.3 Nouveau membre du comité : Aucune candidature n'a été reçue suite à l'appel lancé dans le *Saint-Marc...Quoi?* de juin. C'est pourquoi le CCE aimerait solliciter la candidature de Mme Lise Beauchemin en remplacement de Josée Tétreault jusqu'en janvier. Le président du comité la contactera afin qu'elle nous envoie une demande à cet effet. Ainsi, le CCE acheminera une invitation à Mme Lise Beauchemin à se joindre au comité

considérant l'intérêt qu'elle porte à la protection de l'environnement et son engagement comme citoyenne à Saint-Marc.

6.4 Bannières : Le CCE souhaite créer une bannière en toile et une en polypropylène ondulé (coroplaste) ou sintra lorsque le logo et le slogan du CCE auront été déterminés.

7. Bienfondé d'entretien bisannuel de lampes UV des installations sanitaires

Lucie Sauvé nous explique la situation des citoyens qui doivent changer leur installation sanitaire avec un caisson de traitement secondaire avancé des eaux usées Ecoflo ou Bionest à traitement tertiaire UV. L'entretien de la lampe est très dispendieux (environ 530\$ par an) et ne peut être réalisé que par la compagnie du système (Bionest ou Ecoflo). Ceci donne à ces compagnies privées le monopole du marché. De plus, sous l'entente d'un contrat, deux visites d'entretien par année doivent être effectuées pour la lampe UV alors que la lampe a une garantie de vie 16 mois et qu'il y a présence d'un système d'alarme dans la résidence des propriétaires. De par sa non-durabilité et sa demande constante d'entretien, cette technologie serait non appropriée; la recherche à cet effet n'est pas encore au point. Le citoyen est coincé avec cet entretien fait exclusivement par les compagnies privées Bionest ou Ecoflo. Par ailleurs, les soumissions offertes par les entrepreneurs sont peu exhaustives, rendant la comparaison très difficile entre entrepreneurs pour le citoyen. Lucie Sauvé demande s'il y aurait possibilité de faire une enquête à ce sujet, en particulier en ce qui a trait à l'exclusivité des contrats d'entretien, à la fréquence des visites d'inspection et au coût de chacune des visites (265\$ environ). Il y a présence d'un sentiment d'usurpation des citoyens face à ce sujet, sentiment d'un report sur le citoyen d'une manière inadéquate (forme de taxation par le privé) de régler le problème global de traitement des eaux usées sur un territoire.

Marilyne Robidoux rappelle qu'à Saint-Marc-sur-Richelieu, la majorité du territoire a un sol imperméable et il n'y a souvent pas d'autres options pour l'instant (?) que d'aller avec un traitement UV pour traiter les eaux usées des résidences isolées. L'entretien de la lampe UV est nécessaire au maintien de la qualité des eaux rejetées par le système d'épuration.

Daniel Bouchard suggère de demander la justification des visites bisannuelles au ministère de l'Environnement et de voir aussi avec le bureau des normes BNQ. Il propose aussi de

vérifier avec la MRC pourquoi nous allons ainsi de l'avant avec ce type d'installation sanitaire et ce mode de gestion de l'entretien des systèmes ?

À l'issue de la présentation de la présente problématique, le CCE recommande de mener une recherche indépendante pour valider les choix de technologie pour le changement d'une installation sanitaire de résidence isolée. La Municipalité devrait faire enquête afin de vérifier si le coût d'entretien des systèmes tertiaires UV est justifié. Le maire de Saint-Marc pourrait apporter ce sujet à la MRC afin d'en discuter.

8. Possibilité de taxation pour les entrées de garage pavées à Saint-Marc

Le CCE examine la possibilité d'avoir une taxation des espaces pavés à Saint-Marc similairement à la ville de Mississauga (<http://ici.radio-canada.ca/regions/ontario/2015/05/20/015-taxe-eaux-ruissellement-mississauga.shtml>), suite à une proposition de Michel Pichet. Ce point sera apporté au prochain caucus du conseil municipal: serait-il possible d'implanter un règlement de zonage pour que les nouvelles entrées de garage ne soient pas en asphalte? Parallèlement à cette demande, Daniel Bouchard suggère d'offrir un incitatif monétaire pour favoriser l'implantation de ce genre d'entrées de garage.

9. Démarches pour la protection de la rivière Richelieu

Lors d'une dernière rencontre du CCE, Michel Pichet avait pris la responsabilité d'entrer en communication avec les autres municipalités du nord pour la protection des berges du Richelieu. Le CCE ajoute que la demande, signée par le président du CCE, devrait aussi être signée par le maire de notre ville. Par ailleurs, cette demande devrait aussi être acheminée au COVABAR, aux députés régionaux et à toutes les MRC longeant la rivière Richelieu. Les membres du CCE se pencheront sur le contenu de la lettre prochainement.

10. Bouteilles d'eau (politique environnementale et résolution à proposer au conseil)

Par manque de temps, les points 10, 12 et 13 ont été reportés à la prochaine rencontre.

11. Politique environnementale pour le public, Politique de l'arbre

Le CCE souhaite publiciser davantage la politique environnementale. Il serait possible de

faire un feuillet d'information résumant la politique. Il est rappelé que de faire des impressions de masses de documents est non-écologique. Il pourrait y avoir une quantité définie de feuillets disponibles à la mairie et il pourrait y avoir des copies de la totalité de la politique environnementale à la bibliothèque. Bien que le *St-Marc...Quoi?* soit déjà beaucoup utilisé en lien avec la politique environnementale pour les articles du CCE, il devrait y avoir plus souvent un rappel de cette politique. Encore une fois, le CCE est confronté à une problématique de divulgation d'information.

De plus, lors de la révision annuelle de la politique environnementale, il devrait y avoir une intégration d'une politique de l'arbre dans la politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu.

12. Projet aménagement de bande riveraine –JardiRêve-

13. Liste de préparation d'évènements écoresponsables

14. Varia

Aucun point n'est à discuter.

15. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h40 et la prochaine aura lieu le 17 août 2015.

Marilyne Robidoux

Agente d'inspection et d'information en environnement